

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS DE CONDUIRE CE

Public et Prérequis

- Tout conducteur titulaire du permis C répondant aux conditions suivantes :
 - 21 ans minimum
 - Apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical
 - Ayant satisfait à l'épreuve de l'ETG

Durée

- 70 heures (10 jours)

Principaux contenus

- Préparation aux interrogations écrites et orales
- Contrôle de sécurité
- Conduite et manoeuvre en sécurité, de manière écologique et économique

Modalités de la formation

- Présentiel

Documents administratifs remis

- Attestation de formation remise au participant
- Attestation de présence

OBJECTIFS GENERAUX

- Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie CE

MODE D'EVALUATION DES ACQUIS

- Évaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (Inspecteurs du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière).
- Évaluation au fur et à mesure de la progression.
- Appréciation par le stagiaire du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

VALIDATION

- Permis de conduire CE si réussite à l'examen.

AGREMENT

- Agrément du centre de formation délivré par la préfecture de Normandie.

PROGRAMME

- **Accueil, présentation et tour de table.**

SEQUENCE	OBJECTIFS	DUREE
1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires pour se préparer aux interrogations écrites et orales de l'examen 	Variable en fonction de la progression du stagiaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les situations dégradées et accidents ▪ Le conducteur ▪ L'équipement des véhicules ▪ La réglementation sociale européenne et française ▪ La réglementation transport ▪ Les documents spécifiques (conducteur, véhicule, transport) ▪ Les masses et dimensions des véhicules ▪ Les règles spécifiques de circulation et de signalisation ▪ La mécanique ▪ La conduite dans des conditions atmosphériques difficiles ▪ Le comportement en présence d'un accident ▪ La conduite en montagne ou zones accidentées ▪ Les gestes et postures, accident du travail ▪ Le chargement, la surcharge ▪ Le dépassement ▪ La dynamique du véhicule ▪ L'alcool, les médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil ▪ L'éco-conduite et conduite citoyenne ▪ Les angles morts, les porte-à-faux ▪ Le comportement en tunnels et aux passages à niveau ▪ Les systèmes de sécurité et d'aides à la conduite 		MOYENS A PLANIFIER
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle de cours ▪ Véhicule articulé ou ensemble de véhicules ▪ Formateur ▪ Livret épreuve CE ▪ Livre de code PL

SEQUENCE	OBJECTIFS	DUREE
2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité 	Variable en fonction de la progression du stagiaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipements du véhicule et principe de fonctionnement ▪ Contrôles et vérifications du véhicule hors circulation ▪ Adopter les attitudes élémentaires de sécurité ▪ Réaliser une mise à quai ▪ Attelage et dételage d'une remorque ou semi-remorque 		MOYENS A PLANIFIER
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Véhicule articulé ou ensemble de véhicules ▪ Formateur ▪ Livret épreuve CE

SEQUENCE	OBJECTIFS	DUREE
3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser le maniement du véhicule articulé dans un trafic faible ou nul ▪ Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule articulé et circuler dans des conditions normales ▪ Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ▪ Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique 	Variable en fonction de la progression du stagiaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord ▪ S'installer au poste de conduite ▪ Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur ▪ Démarrer, s'arrêter ▪ Utiliser la boîte de vitesse (selon l'équipement) ▪ Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision ▪ Regarder autour de soi et avertir ▪ Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement ▪ Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte ▪ Connaître et respecter les règles de circulation ▪ Positionner le véhicule et choisir la voie de circulation ▪ Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations ▪ Tourner à droite et à gauche ▪ Détecter identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité ▪ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire ▪ Évaluer et maintenir les distances de sécurité ▪ Croiser, dépasser et être dépassé ▪ Négocier les virages de façon sécurisante ▪ Connaître les caractéristiques des autres usagers ▪ Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation ▪ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide ▪ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense ▪ Conduire en déclivité ▪ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites ▪ Suivre un itinéraire de façon autonome ▪ Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs les plus spécifiques à la conduite de véhicules lourds et les recommandations à appliquer ▪ Préparer un trajet longue distance en autonomie ▪ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : PAS ▪ Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...) ▪ Notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence ▪ Pratiquer l'éco-conduite 		<div style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;">MOYENS A PLANIFIER</div> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Véhicule articulé ou ensemble de véhicules ▪ Formateur

- **Bilan, synthèse du stage et évaluation de satisfaction des stagiaires.**
-

MOYENS

- Véhicule articulé équipé en double commandes conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013
- Aire de manœuvre « les dimensions minimales de l'aire de manœuvre sont de 100 mètres de long sur 7 mètres de large ; l'aire de manœuvre doit présenter l'aspect d'un sol plat et horizontal et être asphaltée ou cimentée ; un tracé permet la représentation des tous les exercices. »
- 24 piquets/cônes sur socles.

COMPETENCES SPECIFIQUES REQUISES POUR L'ANIMATION

- Formateurs qualifiés (Diplômé(e)s BEPECASER ou Titre Professionnel ECSR)

RESSOURCES PEDAGOGIQUES POUR LE FORMATEUR

- Kit complet CE (livret d'apprentissage, fiche de suivi, livre de code PL, livret épreuve CE) -ENPC-
- Fiches de maniabilité
- Fiches pour l'interrogation orale

RESSOURCES PEDAGOGIQUES POUR LES STAGIAIRES

- Kit complet CE (livret d'apprentissage, fiche de suivi, livre de code PL, livret épreuve CE) -ENPC-

CARACTERISTIQUES CRITIQUES

- **Agrément**
 - Délivré pour une durée de 5 ans par la préfecture du lieu d'implantation de l'établissement
 - Le numéro d'agrément doit obligatoirement figurer sur toute documentation ou publicité
 - Enregistrement du dossier (ANTS)
 - 3 présentations aux examens (plateau et circulation confondus).
-